

# Fonds Tourisme Social Investissement

## ANCV

### Présentation du dispositif

Le Fonds TSI (Tourisme Social Investissement) a pour objectif d'accompagner les acteurs du tourisme social afin de pallier à la vétusté et/ou à la non-conformité aux normes, notamment en matière d'accessibilité.

Il permet également d'accompagner les acteurs du tourisme social dans le maintien d'un parc significatif de lits et de favoriser le maintien de l'accès aux vacances pour tous ainsi que le développement local.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Le Fonds TSI s'adresse à des opérateurs de tourisme social ne disposant pas de fonds propres suffisants pour convaincre des banques partenaires pourvoyeuses de prêts complémentaires, pour financer leur projet immobilier et acceptant de s'engager dans des montages organisant la différenciation entre la propriété immobilière et l'exploitation.

#### Pour quel projet ?

##### — Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont :

- la rénovation et/ou la reconfiguration des équipements de vacances ou de loisirs du tourisme social, pour remettre aux normes les bâtiments et les rendre plus attractifs et plus conformes aux attentes des clients d'aujourd'hui.
- l'extension des infrastructures immobilières d'hébergement du tourisme social et de leurs équipements immobiliers exploitées par des acteurs du secteur disposés à prendre des engagements en faveur du maintien du caractère social de leur activité.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le fonds TSI intervient en fonds propres et quasi fonds propres à hauteur de 75 M€.

### Informations pratiques

## Quelle démarche à suivre ?

### — Auprès de quel organisme

Les bénéficiaires intéressés par ce fonds peuvent contacter le service développement de l'ANCV : [patrimoine@ancv.fr](mailto:patrimoine@ancv.fr) ou se rapprocher des directions régionales de la Caisse des Dépôts, qui les assisteront et les guideront dans les démarches nécessaires à l'aboutissement de leur projet.

---

## Critères complémentaires

- Filière d'activité
  - › Tourisme

---

## Organisme

### ANCV

#### Agence Nationale pour les Chèques-vacances

- 36, bd Henri Bergson  
95201 SARCELLES CEDEX  
Téléphone : 09 69 32 06 16  
Web : [www.ancv.com](http://www.ancv.com)